

TECHNICIENNE
DE L'INTERVENTION
SOCIALE
ET FAMILIALE

Perles rares

Ni connues, ni reconnues, les travailleuses sociales de l'aide et de l'accompagnement à domicile représentent pourtant un maillon primordial en terme de prévention, de protection et d'émanicipation pour les familles traversant des difficultés. Quasiment exclusivement féminine, la profession de technicienne de l'intervention sociale et familiale traverse une crise des vocations malgré des atouts qui pourraient en faire un métier d'avenir.

« **S**OUVENT après un accouchement, si je vois une maman épuisée et dépassée et estime qu'elle a besoin d'un coup de main au quotidien dans le cadre de la prise en charge globale, je demande l'accompagnement d'une technicienne de l'intervention sociale et familiale (TISF), explique Dorothée Barbier, éducatrice spécialisée en centre maternel et en centre d'hébergement et de réinsertion sociale. J'envoie une demande à l'organisme d'aide à domicile de mon secteur avec qui j'ai l'habitude de travailler. Après avoir évalué précisément les besoins de la famille, il se charge de monter le dossier de prise en charge par la caisse d'allocations familiales. La TISF vient une à trois fois par semaine pour soulager des tâches quotidiennes et faire du soutien à la parentalité. Ce partenariat fonctionne bien et me permet de me consacrer à d'autres problématiques. »
Maillon essentiel du maintien à domicile et de la

prévention au placement, les TISF partagent, ponctuellement ou durablement, le quotidien de familles confrontées à des difficultés : épuisement parental, problèmes d'insertion sociale et/ou professionnelle, violence intrafamiliale, maladie, handicap... Leurs interventions peuvent être prescrites dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance, de la protection maternelle et infantile ou de la branche famille de la caisse des allocations familiales. Ce renfort vise à favoriser un équilibre familial dans le domaine de la vie courante, des aspects éducatifs ou des dynamiques d'insertion.

L'emploi du féminin s'impose souvent dans les métiers du social, plus encore pour ces professionnelles. Dans les associations d'aide à domicile, 98 % des TISF sont des femmes. Dans les années 40, alors appelées travailleuses familiales, ce sont des féministes qui se sont emparées de cette forme d'accompagnement basée sur le « vivre avec », « faire avec ». « *Le recrute-*

ment des premières générations de travailleuses familiales et d'aides familiales rurales se fait sur une base militante, dans les viviers des Jeunesse ouvrière chrétienne féminine et Jeunesse agricole chrétienne féminine notamment, observe Bruno Duriez, sociologue spécialiste de l'histoire de cette profession (1). Ces travailleuses familiales prônent une action éducative qui passe non par le discours mais par l'exemple de l'action menée. Il s'agit d'être comme les femmes du peuple, ce que ne sont pas les assistantes sociales. »

Expertes du quotidien

Elles acquièrent le statut de travailleuses sociales en 1974. En 1999, les travailleuses familiales deviennent techniciennes de l'intervention sociale et familiale avec une formation de deux ans, contre huit mois auparavant. Malgré cette professionnalisation, ces expertes du quotidien continuent de souffrir d'un déficit d'image et de reconnaissance. Métier de femme exercé dans la sphère domestique en s'appuyant sur les tâches ménagères, il cumule les attributs de l'invisibilité. De plus, en soulageant les mères isolées, il facilite leur émancipation : retour au travail, formation, loisirs... pas la priorité d'une société enracinée dans le patriarcat. Suite à la publication

en septembre 2020 du rapport « Les 1 000 premiers jours », conduit par le neuropsychiatre Boris Cyrulnik, le secrétaire d'État en charge de l'Enfance et des Familles, Adrien Taquet, souligne quand même le rôle crucial des TISF dans l'accompagnement de cette période décisive pour rompre le cercle vicieux des inégalités sociales.

« Déjà en décembre 1975, leur intervention dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance faisait débat à l'Assemblée nationale. « Les difficultés que rencontrent la profession et les organismes publics ou privés qui les utilisent ont atteint un point au-delà duquel leur existence pourrait être mise en question si des mesures n'étaient pas prises très rapidement », estime le député Etienne Pinte Rapporteur du projet de loi sur les travailleuses familiales, il déplore alors que le financement des interventions « soit laissé à la discrétion des organismes sociaux qui prennent en charge les services rendus ». À l'époque, il alerte sur l'« insuffisance notoire de personnel (...) 6 300 travailleuses familiales, alors qu'il en faudrait 22 000 pour répondre aux besoins des familles ». Près de cinquante ans plus tard, le nombre de TISF a légèrement diminué, elles continuent d'être perçues comme des femmes de ménage dont la rémunération – 1 750 euros brut en début de carrière – dépasse de peu le SMIC.



Maillon essentiel de la prévention du placement, les TISF partagent le quotidien des familles en difficulté.



« Les gens pensent que les métiers de l'aide à domicile ne nécessitent pas de formation parce que tout le monde sait faire le ménage, alors qu'on ne s'invente pas TISF du jour au lendemain, souligne Émeline Arnoux, directrice de l'association d'aide à domicile AAFP à Marseille et Avignon. Tout le monde ne sait pas aider un parent carentiel, se positionner vis-à-vis d'une famille qui vit un conflit ou un deuil, ces compétences se travaillent, se développent, c'est très fin. Les TISF jouent un rôle complémentaire à l'accompagnement proposé par des éducateurs ou des assistants de service social. Lorsqu'un travailleur

social vient vérifier une nécessité de placement suite à un signalement, il est possible de montrer le meilleur de soi-même pendant une ou deux heures. C'est plus compliqué de tenir quatre heures deux fois par semaine avec une TISF qui fait la vaisselle ou les lits avec vous, donne le bain ou le biberon à votre enfant pendant que vous vous occupez de son jumeau, aborde les sujets sensibles quand elle va vous sentir prête. Des relations de l'intime se nouent alors : les gens se montrent beaucoup plus sincères, cela permet de repérer des situations de négligence ou de conflit difficiles à déceler sur des temps courts. »

FORMATION AU DIPLÔME D'ÉTAT TISF (NIVEAU IV)

- Pas de niveau d'étude requis
- Épreuve écrite d'admissibilité (sauf si diplôme de niveau IV)
- Épreuve orale d'admission
- Durée 18 à 24 mois : selon le mode d'accès
- 950 heures formation théorique
- 4 stages d'une durée cumulée de 1155h dont au moins un à domicile.
- DF1 : conduite du projet d'aide à la personne (270 heures)
- DF2 : communication professionnelle et travail en réseau (100 heures)
- DF3 : réalisation des actes de la vie quotidienne (150 heures)
- DF4 : transmission des savoirs et techniques nécessaires à l'autonomie des personnes dans leur vie quotidienne (150 h)
- DF5 : contribution au développement de la dynamique familiale (150 h)
- DF6 : accompagnement social vers l'insertion (130 h)

Les couteaux suisses du social

Accompagner un retour à domicile après placement, assurer le rôle de tiers dans une visite parentale médiatisée, intervenir sur des questions d'hygiène, faire de l'aide aux devoirs, jouer, monter un dossier administratif... La TISF est au travail social ce que le généraliste est à la médecine. Elle doit posséder un large éventail de connaissances pour pouvoir évaluer la situation et, si nécessaire, orienter vers des spécialistes. La formation (voir encadré), dont le référentiel date de 2006 et devrait être réformé en 2022, en fait des couteaux suisses du social en abordant la cuisine, les vertus du jeu, l'autisme ou encore la création de partenariats. « En réponse aux besoins des employeurs, nous demandons beaucoup et toujours plus à nos stagiaires pour qu'elles soient en capacité de s'adapter aux réalités de terrain, explique Séverine Iffly, directrice du centre de formation de l'union

nationale de services à la personne Admr. *Nous adoptons en formation la posture que l'on voudrait qu'elles aient avec les familles : empathie, autonomie, respect, non jugement, valorisation des compétences et accompagnement des faiblesses. L'observation et l'interprétation de l'expression non verbale représentent des compétences essentielles. En première ligne dans des situations difficiles, elles voient, entendent, reçoivent tout. Elles perçoivent des émotions toute la journée, donc on les prépare à savoir les accueillir, les gérer et les traiter en équipe.* »

Pénurie

Peu connu des prescripteurs de l'emploi et de l'insertion, le métier attire peu et seules 384 diplômées (niveau bac) arrivent chaque année sur le marché. Faute de candidats, Séverine Iffly a même dû annuler la promotion 2020. De plus, les nouvelles professionnelles ne privilégient pas forcément l'intervention à domicile. « *Les institutions, comme les maisons d'enfants à caractère social, se rendent compte de la plus-value de ce métier et offrent des conditions de travail un peu plus confortables*, constate Sarah Ferrandi, chargée de projets enfance et parentalité à l'union nationale de services à la personne Admr. *L'intervention à domicile entraîne des déplacements et des horaires parfois très contraignants. Cela suppose une grande capacité d'adaptation et de flexibilité d'observer une multitude de situations sans savoir à quoi s'attendre à chaque fois qu'on pousse une porte. Généralement, elles apprécient cette diversité mais cela peut être effrayant quand on sort de l'école.* » Face à cette pénurie, le secteur de l'aide à domicile recrute des « faisant fonction », détenteurs du diplôme de moniteur-éducateur ou de conseiller en économie sociale et familiale ou parfois des personnes sans diplôme.

Le développement du contrat professionnel semble une piste prometteuse pour susciter des vocations mais pour motiver de nouvelles recrues, les meilleures ambassadrices restent les TISF elles-mêmes. Le 11 février dernier, à l'occasion de la journée nationale des services d'aide et d'accompagnement à domicile des familles co-organisée par les quatre fédérations associatives de l'aide à domicile, la table ronde intitulée « TISF, un métier d'avenir » (2) a été conclue par Bérangère Pitiot et Antoinette Frère. Toutes deux TISF de l'association Aide aux mères et aux personnes à Saint-Etienne, elles confirment la nécessité de s'adapter à la famille à l'instant T. « *On peut faire une intervention hygiène corporelle et découvrir une situation de violence conjugale : donc on change de priorité et on contacte les associations spécialisées. Cela demande beaucoup de gymnastique, une connaissance parfaite des partenaires sociaux du territoire pour savoir où et quand réorienter la famille.* » Elles revendiquent aussi une place particulière auprès des personnes qu'elles accompagnent. « *Cela demande énormément de respect. On entre chez les gens et on n'est pas des super héros, on ne va pas tout changer même si les objectifs sont souvent élevés, on va travailler avec les parents et progresser petit à petit. On laisse une trace professionnelle d'humanisme dans les familles.* » Ce travail de dentelle suppose patience et abnégation, pas vraiment des qualités en phase avec l'individualisme et le néolibéralisme, peut-être les valeurs porteuses d'un monde d'après.

Myriam Léon

[1] Missions implicites de la famille dans l'aide familiale à domicile, dans l'ouvrage collectif *Les implicites de la politique familiale*, 1999, Éd. Dunod.
[2] Disponible sur Youtube.



ASSOCIATION CAVAL
ACCUEIL FAMILIAL ÉDUCATIF

Toute l'année :



Des familles monoparentales menacées de séparation, en proie à des difficultés psychologiques, économiques et sociales importantes, avec pour objectif de prévenir le placement d'enfants, l'échec scolaire, les mauvais traitements.

Pendant les vacances :



Vacances familiales : accueil de familles éclatées, réunion de familles dissociées avec un encadrement éducatif important garantissant une prise en charge de qualité des séjours.

Séjour de rupture :



Accueil de parents, de familles sur des séjours courts. Situations de crise, violence intrafamiliale.

CAVAL - 11 chemin des Borderies - 85350 ÎLE D'YEU
Tél. : 02 51 58 35 71 • Fax : 02 51 58 72 49
e-mail : caval-yeu@orange.fr • www.caval-yeu.fr